



Sommaire :

- * Le Mot de la Présidente
- * Du côté des Lois
- * Infos Pays
- * Carnet Rose et Bleu Efa06
- * Actualités EFA06

Dans ce numéro :

Slovaquie-Espagne	2
Chili- Bolivie	2
Afrique du Sud	2
Chine-Grande Bretagne	3
Ukraine-USA	3
Carnet Rose & Bleu	4
Actualités EFA06	4

Le Mot de la Présidente

Bonjour à tous, voici le nouveau bulletin interne de notre association, et nous sommes heureux de vous l'envoyer.

Vous avez reçu mon mail vous rappelant nos dates phares, vous recevrez les invitations au fur et à mesure.

Nous avons repris le chemin des RAP et le premier de la rentrée a vu beaucoup de postulants, nouvellement agréés et d'autres en cours de procédure.

Nous savons que l'adoption internationale est aujourd'hui compliquée. Si vous êtes postulant vous savez que peu de tout-petits sont adoptables, et à force de lire sur le net que l'âge des enfants se situe souvent, au-dessus de 4ans, vous arrivez à nos réunions en nous disant que vous désirez un enfant dans cette tranche d'âge. Nous savons par expérience, personnelle, et associative,

Du côté des Lois

Le 16 juillet, Janice Peyré, présidente d'honneur d'EFA et membre du CNAOP, a été auditionnée à l'Assemblée nationale par le groupe PS « Justice,

que ce «désir» d'un «grand» est induit par l'actualité et non encore parce que vous le désirez vraiment.

Alors la peur de ne pas concrétiser et la lecture des fiches des pays vous poussent à vouloir dépasser vos limites. Notre discours est, et restera celui que vous entendez si vous venez à nos réunions, c'est un discours de prudence.

Attention! un changement de projet ne peut pas se faire aussi vite et une rapide transgression de vos limites intimes peut entraîner de grosses difficultés lorsque l'enfant sera là et beaucoup de souffrance de part et d'autre. Ceci ne veut pas dire que vous ne serez pas les parents d'un «plus grand» mais aller vers un enfant qui ne sera pas celui dont vous rêviez, avant, et pendant le processus de PMA, est un chemin qui va se faire au prix d'un travail per-

Famille, Adoption » sur la question de l'accès aux origines et de l'accompagnement des demandeurs en prévision de la future loi sur la famille. Présentant les propositions d'EFA, elle a insisté sur la nécessité

de sonnel, avec les travailleurs sociaux qui vous ont suivis et avec nous au fil des réunions. Vous ne devez pas partir vers un enfant à partir de la réalité de l'adoption internationale mais à partir de votre désir intime, que vous seul connaissez et cheminer vers cet autre enfant, peut-être un peu plus grand, un peu plus foncé, ou un peu plus «cabossé» par sa première vie...La seule question que vous devrez, alors, vous poser :

<< Suis-je prêt, ou prête à être le papa et/ou la maman de cet enfant, et ce, pour la vie?>> Certains postulants seront les parents d'un pupille de l'Etat, d'autres abandonneront peut-être en cours de route ... Et d'autres iront vers ces «plus grands» en toute sérénité. Et nous, nous serons là, toujours à votre écoute.

A bientôt donc !

Anne-Marie Duminil

d'aborder ces questions par des considérations transversales, en s'attachant sur la question des mineurs, avant d'aborder les spécificités concernant les adoptés nés en France puis ceux nés à l'étranger.

«La ministre de la Justice Bolivienne a annoncé qu'un décret avait été pris afin de faciliter les adoptions internationales»

Slovaquie *(The slovak spectator du 12.08.2013)*

Des centaines d'enfants sont abandonnés chaque année, en Slovaquie. En Europe, la Slovaquie a le plus haut taux d'abandon ouvert (4,9 pour 1000 naissances) selon le rapport publié en 2012 sur le site « Better care network ». En 2011, 8500 enfants vivaient dans des familles d'accueil et 4000 dans des orphelins. Tous les enfants, ainsi recueillis, ne sont pas adoptables. Souvent leurs familles connais-

Espagne *(El Pais 09-09-2013)*

1669 enfants sont arrivés en Espagne en 2012, ils étaient 5.541 en 2004. 30.000 familles auraient l'agrément pour adopter. Cora, une association de familles adoptives qui regroupe environ 4000

Afrique du Sud *(Times Live du 9 septembre 2013)*

A la suite de plaintes déposées par des familles et par des organismes d'adoption d'Afrique du Sud, d'Amérique ou d'Europe, une enquête a été ouverte par la commission des droits humains. On reproche aux agences d'exercer une discrimination à l'égard des homosexuels, des célibataires et des familles qui ne sont pas chrétiennes, contrevenant ainsi aux principes inscrits dans la constitution et la loi sur l'enfance.

sent des difficultés temporaires. Si la famille ne manifeste aucun intérêt pendant plus de 6 mois, une demande est déposée au Tribunal pour rendre l'enfant adoptable. Les enfants peuvent être adoptés par des couples mariés ou par des célibataires, les étrangers peuvent également adopter en Slovaquie. En 2012, 12 enfants ont été adoptés par des ressortissants italiens, néerlandais et suédois. Les enfants propo-

ses à l'adoption internationale sont essentiellement des enfants roms, souvent malades ou handicapés. Après l'adoption, les enfants conservent la nationalité slovaque et devront choisir à leur majorité.

sés à l'adoption internationale sont essentiellement des enfants roms, souvent malades ou handicapés. Après l'adoption, les enfants conservent la nationalité slovaque et devront choisir à leur majorité.



Chili *(National 26-09-2013)*

Sur les 400 enfants adoptés, au Chili, l'année dernière, 70 l'ont été par des étrangers. Il s'agit, dans la majorité des cas, d'enfants âgés de quatre à sept ans pour qui il est difficile de trouver une famille dans le pays.

Bolivie *(Telesur 25-0592013)*

La ministre de la Justice Bolivienne a annoncé qu'un décret avait été pris afin de faciliter les adoptions internationales.

Le Vice-ministère de l'égalité des chances devient l'Autorité centrale pour l'adoption et sera chargé de sa régulation.

La coalition nationale pour l'adoption estime que 1,5 à 2 millions d'enfants pourraient bénéficier d'une adoption en Afrique du Sud. Un rapport publié l'année dernière par une commission du parlement souligne cependant que le nombre d'adoptions diminue. En 2010-2011, il y a eu 2236 adoptions nationales et 200 adoptions internationales et, en 2011-2012, seulement 1426 adoptions nationales et 194 internationales.

Chine (*China digital times 26-09-2013*)

Les révélations faites récemment par l'agence Reuters sur les enfants confiés par leurs familles adoptives à d'autres familles ont provoqué la colère des autorités chinoises. Interrogé par Reuters, le CCCWA se dit alerté par le manque de régulations des autorités américaines et rappelle les obligations de suivi post-adoption, l'autorité centrale chinoise envisage maintenant d'exiger des rapports jusqu'aux 18 ans de l'enfant.

Grande Bretagne (*BBC 26-09-2013*)

Les dernières données statistiques montrent une augmentation de 15 % des adoptions par rapport à l'année précédente, en Angleterre. Entre avril 2012 et mars 2013, 3.980 enfants ont été adoptés, ils étaient 3.470 sur la même période, l'année précédente. 68.110 enfants sont placés en famille d'accueil, beaucoup sont toujours en attente d'adoption.

Le gouvernement demande aux autorités locales de poursuivre leurs efforts pour trouver une famille pour la vie à ces enfants. Selon une estimation, une adoption sur cinq échouerait.

Sir Martin Narey, le conseiller du gouvernement pense qu'il y en aurait moitié moins.

Ukraine (*Ukraincke radio 30-09-2013*)

D'après, Jurij Pawlenko, président commissaire au droit de l'enfant, les Ukrainiens adoptent de plus en plus d'enfants y compris des enfants à besoins spécifiques. Au cours des premiers mois de l'année 2013, 1170 enfants ont été adoptés par des familles ukrainiennes et 390 par des

familles étrangères.

Il y a 7 ans encore, les étrangers adoptaient deux fois plus d'enfants que les Ukrainiens.

23.000 enfants seraient en attente d'adoption dans le pays et deux tiers d'entre eux ont plus de 7 ans.

Jurij Pawlenko note également que les familles ukrainiennes ont commencé, depuis quelques années, à adopter des enfants à l'étranger.

L'autorité centrale chinoise envisage maintenant d'exiger des rapports jusqu'aux 18 ans de l'enfant.

USA (*Reuters 09-09-2013*)

Au terme d'une longue enquête, l'agence Reuters publie un reportage sur les parents adoptifs qui, dans l'incapacité de faire face aux situations difficiles qu'ils vivent avec leur enfant, cherchent via Internet une famille à qui le confier. Les journalistes ont pris connaissance de tous les échanges sur les groupes Yahoo et sur Facebook et en-

quêté sur le sort des enfants. Aux États-Unis, le fait de confier directement son enfant à une autre famille sans intervention des autorités n'est pas illégal, il est possible de procéder ainsi pour faire adopter son enfant, une information doit être faite seulement dans le cas où l'enfant change d'État. Dans les situations investiguées, il s'agissait essentiellement d'enfants

adoptés à l'international qui présentaient le plus souvent des troubles d'attachement majeurs. Les familles disaient n'avoir trouvé aucune autre solution, n'étant pas toujours en capacité de financer un séjour dans un centre thérapeutique si leur assurance ne couvrait pas ce type de soin, elles craignaient de contacter les services sociaux, redoutant d'être accusées d'abus ou de négligences.

EFA06

Siege UDAF
15 Rue Alberti
Imm Nice Europe Bat C
06047 NICE Cedex

info@efa06.org
Ligne d'Ecoute Nationale:
0810 00 21 01

**EFA : UN MOUVEMENT TOURNE
VERS L'ENFANCE**

Carnet Rose et Bleu:

Voici la liste des enfants arrivés depuis Juillet 2013 des adhérents à jour de leurs cotisations.

Emmanuella née en 2009 en provenance du Ghana

Océane née en 2008 PE

Légende:

PE : Pupille Etat

B: Biologique



Information: Un projet de loi sur la famille devrait être présenté en conseil des ministres, d'ici la fin de l'année. La ministre de la famille, Dominique Bertinotti, a annoncé que des groupes de travail sont en cours de constitution autour de 4 thématiques : l'accès aux origines (accouchement sous X et PMA); la médiation familiale; les droits des moins de 18 ans; les nouvelles protections des enfants (réforme de l'adoption et de la protection de l'enfance). EFA souhaite que des représentants des familles adoptives et des adoptés soient associés à ces travaux .

www.efa06.org

Lors du dernier RAP...

Le 12.10.2013: Nous avons eu le témoignage de Mr et Mme Rabarron. Après une expatriation en Chine, leur parcours pour l'agrément a été semé d'embûches. Initialement sur une démarche individuelle, ils ont eu l'attribution d'un pupille de l'Etat, (Gabriel, né en 2012), juste quelques mois après le renouvellement de leur agrément.

Prochain RAP :

Samedi **30 Novembre 2013** : 14h00- 18h00
Maison des Associations
St Roch - Nice avec normalement un autre témoignage...

À noter dans vos Agendas:

Journée Baby Troc: 17.11.2013
Salle des Fêtes Aspremont

Journée familiale: 15.12.2013
Relais International à Nice
(détails sur ww.efa06.org)

Retour sur la dernière
Journée familiale du
15.09.2013 Pique
nique à Ludi Parc La
Colle sur Loup

Cette année, nous avons du faire face aux caprices du temps et, après un premier report du Pique Nique, nous nous sommes retrouvés une quarantaine le Dimanche 15 Septembre au Ludi Parc de la Colle sur Loup. La bonne humeur était au rendez vous

et nous avons eu l'agréable surprise de voir Mina (Sénégal) et Gabriel (pupille de l'état). Nous avons eu aussi l'annonce de Mr et Mme Hauvel qui viennent de concrétiser leur projet et qui ont tenu à remercier EFA pour



l'accompagnement qu'ils ont reçu. Ils ont particulièrement insisté sur la détermination qu'il fallait garder : « un jour ou l'autre, cela vous arrivera aussi ! ».

